

RESEAU ENFANCE COSSONAY ET REGION (AJERCO)

Préavis du Comité de direction No 02/2021 Délégation de compétence et pouvoirs spéciaux des membres du CODIR de l'AJERCO pour la durée de la législature 2021-2026

Rapport de la commission de gestion au Conseil intercommunal

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission composée de :

- Véronique Brocard
- Nicole Reymond
- Chantal Di Lallo
- Lionel Vidoudez
- Valérie Faine (excusée)

a été convoquée par le CODIR de l'AJERCO le 16 septembre 2021 à Penthalaz afin d'examiner le préavis susmentionné.

La commission a établi le rapport qui suit :

Avec ce préavis, le CODIR demande les trois autorisations suivantes pour la législature 2021-2026 :

1. L'autorisation d'engager des dépenses supplémentaires ou imprévisibles et exceptionnelles

La commission de gestion est favorable à accorder cette autorisation pour un montant de CHF 50'000.00 par cas, qui est le même que lors de la dernière législature. Il est à relever que cette somme est valable pour les dépenses supplémentaires et la même somme également pour les dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

2. L'autorisation générale de plaider

La commission de gestion est favorable à accorder cette autorisation dans un souci d'efficacité, de rapidité d'action et de discrétion.

3. La prolongation des autorisations au 31 décembre 2026

La commission de gestion est favorable à accorder cette prolongation des autorisations, afin de ne pas bloquer les travaux de la législature suivante.

Conclusions :

Après avoir pris connaissance du préavis no 02/2021 **Délégation de compétence et pouvoirs spéciaux des membres du CODIR de l'AJERCO pour la durée de la législature 2021-2026**

- Ouï le rapport du Comité de Direction
- Ouï le rapport de la Commission de gestion
- Vu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

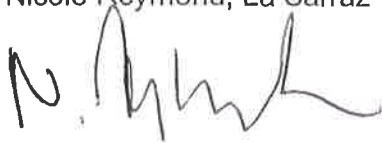
La Commission de gestion propose au Conseil intercommunal d'adopter le préavis no 02/2021 du Comité de Direction.

Senarclens, le 04.10.2021

Lionel Vidoudez, Senarclens, rapporteur



Nicole Reymond, La Sarraz



Véronique Brocard, Dizy



Diallo
Chantal Diallo, Vufflens-la-Ville

